

G - Liste des apprentis accueillis par l'entreprise

(joindre la copie du ou des contrats)

NOM	PRENOM	Nom et adresse du CFA

H - Etablissement bénéficiaire

Nom et adresse de l'Etablissement		Lycée de Métiers Pierre Mendès France (Etablissement habilité à percevoir la Taxe d'Apprentissage au titre du quota et hors quota catégorie A et B) 49 bis, avenue Georges Clemenceau 34000 Montpellier Tél. : 04. 67. 06. 19. 35 Fax : 04. 67. 58. 02. 88 Mail : lycmetiers.mendesfrance@ac-montpellier.fr	
Montant	Quota	Cat A	Cat B

I - Coordonnées de l'OCTA après duquel vous effectuerez votre paiement

OCTA	Coordonnées

ATTENTION!

Votre chèque doit être envoyé au plus tard fin février (ne pas dépasser ce délai) et libellé à l'ordre de votre Organisme Collecteur de Taxe.

Certifié exact, le
à :

Signature

Nom et qualité
du signataire

Ce document doit être envoyé à votre organisme collecteur accompagné du CERFA relatif à la Taxe d'Apprentissage.
 Merci de nous envoyer un copie de cette page par fax au 04. 67. 58. 02. 88 à l'attention de Mme ROUX, agent comptable du lycée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
 M. Liorca, Provisseur au 04. 67. 06. 19. 35,
 Mme ROUX, agent comptable au 04. 67. 06. 19. 39,
 M. Bordes, chef des travaux au 04. 67. 06. 19. 41.

CACHET DU CABINET COMPTABLE

CACHET DE L'ENTREPRISE